

Le Teil, le 03 mars 2026



Monsieur Hervé PARCOLLET
Principal du collège Marcel Chamontin

à

Familles des élèves des classes de 3ème

OBJET : Informations – Modalités des examens – DNB 2026

Le Principal
M. PARCOLLET Hervé
Secrétariat de direction

Affaire suivie par
Valérie WERDERITSCH

Nos Réf. :

Téléphone
04.75.49.53.30

Fax
04.75.49.53.39

Mél
ce.0070847h@ac-grenoble.fr

24, avenue du 08 mai
07 400
LE TEIL

Madame, Monsieur,

Afin de nous préparer au mieux dans l'organisation des épreuves d'examen, nous vous communiquons les informations principales concernant les épreuves d'examen pour le Diplôme National du Brevet 2026 au collège Marcel Chamontin durant l'année scolaire 2025-2026.

Conformément au Conseil d'Administration du 26 février 2026, les dates d'examen sont les suivantes :

- **DNB Blanc 2026 - Epreuves orales** : Mercredi 13 mai 2026

- **DNB Blanc 2026 – Epreuves écrites** :

Mardi 31 mars 2026 : Français : 8h30 à 12h00

Mardi 31 mars 2026 : Mathématiques : 13h30 à 15h45

Mercredi 01 avril 2026 : Histoire-Géographie de 8h30 à 10h45 – Sciences de 10h55 à 12h25

Les horaires des épreuves avec un aménagement du temps seront communiqués ultérieurement aux candidats concernés.

- **DNB 2026 - Epreuve orale** : Mercredi 03 juin 2026

- Session de rattrapage de l'épreuve orale DNB 2026 : Mercredi 10 juin 2026

Conformément au Conseil d'Administration du 26 février 2026, les modalités de l'épreuve orale du DNB 2026 sont les suivantes :

1) Le calendrier :

Avant le 01 avril 2026 : les candidats remettront à leur professeur principal la fiche « Epreuve orale : soutenance de projet » complétée du projet choisi pour l'épreuve orale du DNB Blanc fixée au 13 mai 2026 et pour l'épreuve orale nationale du DNB 2026 fixée au 03 juin 2026. Ce document sera validé par le professeur principal en lien avec l'équipe pédagogique, sous couvert du chef d'établissement.

Les candidats se présenteront devant la salle, à l'heure et jour indiqués sur la convocation individuelle et officielle délivrée avant l'épreuve orale du DNB Blanc le mercredi 13 mai 2026 et avant l'épreuve orale du DNB programmée le mercredi 03 juin 2026.

2) Les objectifs :

L'épreuve a pour objectif d'évaluer le candidat sur la qualité de sa prestation orale, ses capacités à synthétiser, à argumenter et à exposer une démarche.

L'épreuve sera évaluée sur 20 points avec majoration maximale de 2 de la note globale, si l'élève choisit de présenter une partie de son projet en langue étrangère.

3) Le projet choisi en amont :

Le projet devra obligatoirement être sélectionné parmi :

- l'enseignement de l'histoire des arts.
- l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) suivi dans son parcours au collège au cycle 4.
- un des quatre parcours éducatifs, parcours avenir, parcours éducatif artistique et culturel, parcours citoyen et parcours santé.

Sur la fiche projet à remettre au plus tard le **Mercredi 01 avril 2026** au professeur principal, seront précisés les choix du candidat,

- L'intitulé du projet ou sujet choisi,
- Le contenu du projet réalisé,
- Les disciplines impliquées, ou le cas échéant, le parcours éducatif retenu,
- Le choix d'effectuer une partie de sa présentation en langue vivante étrangère,
- Cette fiche devra être émarginée par un des responsables légaux et le candidat.

4) Les modalités de passation :

Sur la fiche projet à remettre au professeur principal, seront précisés les choix du candidat pour la passation de l'épreuve orale.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe, sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats. Dans tous les cas chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelle.

Dans le cadre de la présentation orale individuelle, chaque candidat disposera de 15 minutes : exposé du projet 5 minutes suivi d'un entretien de 10 minutes avec le jury composé de deux enseignants.

Si l'épreuve est collective, 10 minutes d'exposé pendant lesquelles chaque candidat intervient, puis 15 minutes de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le sujet ou le projet présenté.

Elle pourra se faire en partie en langue étrangère, si le candidat le souhaite mais devra être suffisamment conséquente pour être évaluable.

Un support d'exposé oral (image projetée ou pas, diaporama sans texte avec seulement des mots clés, réalisation concrète...) sera présenté par le candidat. Cependant, tout extrait sonore ou vidéo d'une durée maximale de 30 secondes ne sera pas compté dans les 5 minutes de l'oral.

Le candidat se présentera devant la salle, au jour et à l'heure indiqués sur la convocation.

Tous les candidats au moment de l'oral, devront se munir de leur convocation, d'une pièce d'identité et de leur support de présentation (clé USB, photocopies des œuvres, fiches de notes, enregistrement, réalisation numérique...).

En cas d'absence à l'épreuve orale, pour un motif dûment justifié, il sera demandé un document justificatif si le candidat veut prétendre à une session de rattrapage. Sans cette pièce justificative, aucune autre date ne lui sera proposée.

Vous trouverez également le modèle de la grille d'évaluation de l'épreuve orale du DNB 2026 au collège Marcel Chamontin

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Principal,

Hervé PARCOLLET

